L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 25 numéro 45, 19 novembre 2010



Roxanne Poulin explique à son fils Cole pourquoi il est important de laisser les coquelicots qu'il vient de déposer au pied des couronnes de fleurs. (Photo : M.J.)

Projet gazier du Mackenzie

L'idée, mais pas la forme

Les gouvernements fédéral et territorial acceptent l'intention de 77 recommandations dans leur réponse finale à l'Office national de l'énergie.

Maxence Jaillet

Peu de choses ont changé entre la version provisoire des deux gouvernements publiés en mai 2010 et la réponse finale rendue à l'Office national de l'énergie (ONÉ) le lundi 15 novembre. Mais pour le ministre de l'Environnement ténois, Michael Miltenberger, la réponse finale des gouvernements marque une amélioration certaine. « Si vous regardez notre réponse, nous avons amélioré le phrasé, nous avons éliminé les ambiguïtés, nous avons clarifié de nombreuses préoccupations qui ont été soulevées par rapport à la façon dont les choses avaient été présentées, ainsi que les zones grises », a-t-il répondu en conférence de presse, lundi après-midi.

Dans leur réponse, les gouvernements estiment que leur document respecte l'intention globale et les recommandations attachées du rapport de la Commission d'examen conjoint. Ils avancent que « la mise en œuvre de la réponse éliminerait ou réduirait toute incidence négative importante du projet gazier Mackenzie. » Pour Kevin O'Reilly, du groupe Alternative North c'est exactement ce qui le révolte : « Ils ont pris l'approche inverse de la Commission d'examen conjoint. La Commission disait que si toutes ses recommandations étaient mises en place, ce projet de gazoduc traversant les Territoires perpétuerait des bénéfices durables aux résidents du Nord et pour l'économie du Nord tout en respectant son environnement. Eux, ils disent finalement aux promoteurs de ce projet, d'aller de l'avant avec leur gazoduc et que eux s'assureront d'en atténuer les conséquences. »

Sur les 115 recommandations que la Commission d'examen conjoint leur a adressé, les gouvernement proposent d'« accepter » ou d'« accepter l'intention » de 88 recommandations dans leurs compétences respectives. « Dans plusieurs cas, il y a de bonnes idées, d'autres choses seront étudiées sous d'autres processus à travers le travail que nous entreprenons de toute façon sur les procédés environnementaux ou sur la santé. Et c'est pourquoi nous acceptons l'intention de ces recommandations », explique le ministre Miltenberger. Finalement, onze d'entre elles sont acceptées comme formulées par la Commission d'examen conjoint, alors que dans leur réponse provisoire, les gouvernements en acceptaient que dix telles que formulées. Ainsi ce sont

27 recommandations qui ont été rejetées. « Nous avons rejeté certaines recommandations qui étaient adressées à d'autres provinces, comme à l'Alberta par exemple, ou directement à l'Office national de l'énergie », répond le ministre ténois. Malgré plusieurs semaines de retard, M. Miltenberger est fier que les gouvernements aient réussi à fournir une réponse aussi rapidement. « En comparaison [avec le temps que la commission a rédigé son rapport], nous avons rendu notre réponse à la vitesse de la lumière », avance-t-il, en mentionnant que les promoteurs ont déjà dit qu'il leur faudrait deux autres années pour décider de construire le gazoduc advenant une réponse positive de l'ONÉ.

Le nouveau ministre de l'Environnement du Canada, John Baird, a quant à lui déclaré lors d'une autre conférence de presse que le gouvernement du Canada avait accepté le plus gros de ces recommandations, sinon la totalité de leur intention. « Celles que nous n'avons pas acceptées tombaient en dehors du cadre », a-t-il dit le jour même de la publication de la réponse.

L'Office national de l'énergie a réaffirmé mercredi qu'il sera en mesure de publier ses « Motifs de décision » dans un mois tout au plus. Sans diminuer la valeur de la réponse des gouvernements, l'ONÉ estime qu'il a déjà bien étudié les autres documents que les multiples parties impliquées lui ont soumis.

Procès APADY C. GTNO

Pas d'argent pour un projet non prioritaire

Lors d'entrevues hors cour, les juristes défendant le gouvernement ténois et l'Association des parents ayants droit de Yellowknife, ont commenté à L'Aquilon l'essentiel des dernières preuves présentées.

Maxence Jaillet

« Le gouvernement des TNO, par l'entremise de Margaret Melhorn, secrétaire du Conseil de gestion financière des TNO, a présenté devant la Cour qu'il y avait une limite à la dette engagée par le gouvernement », explique Me Faille, le procureur de la Couronne. Ce dernier élabore que durant cette période économique difficile, il y a eu d'importantes dépenses effectuées par le gouvernement ténois afin de minimiser l'impact de la crise financière de 2008. Même si cette période semble passée, des contraintes budgétaires demeurent et celles-ci forcent le gouvernement à prioriser ses dépenses. « Le rôle d'un gouvernement n'est-il pas de décider de la priorité des projets qu'il entreprend? », questionne Me Faille avant d'ajouter que les demandes faites à tout gouvernement excèdent nécessairement les ressources dont il dispose. Le juriste note que malgré ses difficultés financières, un gouvernement ne peut en aucun cas se soustraire à ses obligations légales découlant de ses obligations constitutionnelles. Le gouvernement ténois a également fait témoigner Brian Nagel, gestionnaire des infrastructures au ministère des Travaux publics des TNO. Le témoin a expliqué à la Cour le processus décisionnel qu'adopte le gouvernement pour attribuer le financement de telle ou telle construction.

Selon l'avocat des demandeurs, Me Lepage, la description du système en place afin de définir quel projet doit aller de l'avant a bien montré que « la phase II de l'agrandissement de l'école Allain St-Cyr était en bas de l'échelle ». « Le gymnase et le secondaire ne se retrouvent pas sur le plan d'immobilisations des années 2012, 2013, ni 2014 », signale l'avocat.

Suivez les procès de la CSF TNO grâce à L'Aquilon sur Twitter au twitter.com/aquilonTNO

Le dernier jour du procès opposant l'Association des parents ayants droit de Yellowknife et le procureur général des TNO ne s'est pas déroulé comme prévu, alors qu'un témoin appelé par les défendeurs n'a pu se présenter le mercredi 10 novembre : un moindre mal, puisque ce témoin sera entendu dans le cadre de la seconde cause devant la Cour suprême des TNO qui a débuté le 16 novembre. Rappelons que dès le début de ce procès, la juge Louise Charbonneau a mentionné que les preuves pertinentes apportées relativement à l'une des deux causes pouvaient être versées dans l'un ou l'autre des dossiers. Mentionnons également que si cette instance entend deux causes nécessairement reliées, la juge rendra tout de même deux décisions distinctes. Les demandeurs estiment qu'une réponse de la juge pourrait survenir dans les six mois suivant la fin du procès prévue pour la mi-décembre.



En collaboration avec Radio Taïga

Nouvelle école à Fort Good Hope

Dans le Sahtu, on célébrait, le 16 novembre, l'ouverture d'une toute nouvelle école pour les élèves de Fort Good Hope. L'école Chief T'Selehye a coûté 20 millions de dollars à construire. Les travaux se sont échelonnés sur trois ans. Le nouvel établissement d'une superficie de 30 000 pieds carrés remplace l'ancienne école bâtie au début des années 1970. Il accueillera quelque 130 élèves de la maternelle à la douzième année.

Policier ivre au volant

Un policier de Behchoko fait face à des accusations de conduite en état d'ébriété. La voiture du constable Trent Hayward de la Gendarmerie royale du Canada a été interceptée par des collègues le 13 novembre sur la route numéro trois entre Yellowknife et la collectivité tlicho. L'agent a été assigné à des tâches administratives en attente de sa comparution prévue en janvier 2011. Il s'agit de la troisième fois en 2010 qu'un agent de la GRC des Territoires du Nord-Ouest est accusé d'une infraction criminelle.

Conduite dangereuse d'un avion

Un jeune pilote de Fort Good Hope devra répondre à des accusations de négligence criminelle suite au décès d'un autre pilote, le printemps dernier. James Butterfield est également accusé de conduite dangereuse d'un avion. Le 20 mai dernier, l'appareil qu'il pilotait a heurté William Bleach. Ce dernier se trouvait au sol, où il filmait l'atterrissage de son confrère. Bleach avait été transporté à Edmonton et est décédé des suites de l'impact trois jours plus tard. James Butterfield devra se présenter en cour le 8 décembre.

Déclaration universelle des droits autochtones

Le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, Floyd Roland, a salué la signature de la Déclaration des droits des peuples autochtones du Canada. Par voie de communiqué, Floyd Roland a souligné que ce geste du Canada est une contribution favorable au dialogue interculturel. Pour sa part, la Nation dénée s'est dite encouragée, mais méfiante, des intentions réelles du fédéral. Elle annonce qu'elle surveillera de près le gouvernement pour voir s'il respectera l'esprit du document. Le Canada est l'avant-dernier état membre des Nations Unies à approuver le texte qui prévoit, notamment, le « droit à l'autodétermination » des peuples autochtones.

Nouveau conseil d'administration à Inuvik

L'AFDM revigorée

L'assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association des francophones du Delta du Mackenzie (AFDM), tenue le 2 novembre dernier, a doté cette dernière d'une équipe dynamique pour l'année 2010-2011, selon sa présidente Élise Décarie-Jean.

Édith Vachon-Raymond

C'est avec entrain que la nouvelle équipe de l'AFDM entreprend cette nouvelle année d'activité. La nouvelle présidente est en fait Élise Décarie-Jean, qui était, l'an dernier, présidente par intérim en remplacement de Richard Létourneau, ce dernier ayant eu à démissionner pour occuper le poste de président à la Fédération franco-ténoise.

Mme Décarie-Jean a accepté, cette année, d'occuper officiellement ce poste temporaire. « Je suis toujours dans un apprentissage continu! », rigole-t-elle, au sujet de son expérience toute récente au sein d'un conseil d'administration. La présidente est confiante d'assumer son mandat avec brio. En effet, elle rappelle qu'elle est très bien entourée, à Inuvik, par des personnes d'expérience – notamment avec la présence d'Anne Church, francophone dont la réputation est bien établie au sein de la francophonie ténoise, et de Richard Létourneau.

Pour compléter l'équipe de l'AFDM, cette année, Caroline Alain, Véronique D'Amours et Victor Dorokmine siègeront au conseil d'administration. Une nouvelle agente de développement, Geneviève Boivin, a aussi été engagée afin de tenir la barque. « Ce sont des gens dynamiques! », assure Mme Décarie-Jean. Celle-ci s'est dite soulagée qu'une agente de développement ait finalement été trouvée : « C'est un *bogue* à chaque année! ». Il a été impossible de s'entretenir avec Mme Boivin, celle-ci étant temporairement hors du territoire pour le travail.

L'équipe ayant été formée tout récemment, aucun calendrier d'activités n'est présentement disponible. Mme Décarie-Jean assure toutefois qu'il est en pleine élaboration. Il était aussi d'ores et déjà possible de confirmer que certaines activités reviendraient. « Notre souper de homards, par exemple », a confié la présidente. Elle a aussi manifesté son désir de réunir ses membres de façon informelle avant Noël. De nombreux bénévoles, autant du côté des francophones que des francophiles, ont d'ailleurs déjà manifesté leur intérêt à s'impliquer dans l'organisation d'événements. « Savoir que nous avons des gens derrière nous, ça me rassure! », s'exclame joyeusement la présidente. Plus de renseignements au sujet de leurs activités seront donc à venir au cours des prochaines semaines.

L'AFCHR à Fort Simpson

Un réseau en spectacle?

L'Association franco-culturelle de Hay River (AFCHR) et les francophones de Fort Simpson travaillent à l'élaboration d'un spectacle qui verrait possiblement le jour en décembre prochain.

Édith Vachon-Raymond

L'AFCHR qui effectue un travail de rapprochement avec ses voisins francophones de Fort Simpson depuis une bonne année déjà, pourrait bien voir son réseautage prendre un nouveau visage avec l'organisation d'un spectacle, au mois de décembre prochain.



Le CA de l'AFCHR, lors de sa première réunion dans les bureaux de l'association. Tous ne s'étaient, jusqu'à maintenant, rencontrer seulement par le biais de conversations téléphoniques et de courriels. (Photo : Édith V-R)

Toujours en discussions avec les francophones de Fort Simpson, l'AFCHR a cependant reçu une réponse positive quant à l'intérêt de M. Rock Matte, le président du regroupement de francophones à Fort Simpson – qui verra possiblement le jour en tant qu'association – à organiser une telle activité.

« Tout le monde serait probablement intéressé! », a-t-il d'ailleurs déclaré à *L'Aquilon*. M. Matte a laissé entendre qu'il allait sonder sa communauté au cours des prochains jours et qu'il donnerait une réponse finale, au courant de la semaine prochaine. Le président semblait toutefois très positif. Il faut rappeler que M. Matte avait annoncé, le mois dernier, son intérêt à regrouper sa communauté en décembre ou en janvier autour d'un événement francophone.

M. Matte a souligné que le début du mois de décembre était un moment opportun pour se réunir entre francophones et francophiles, à Fort Simpson. Le traversier n'effectuant plus ses allers-retours sur la rivière et les routes de glace n'étant pas encore ouvertes, les résidents se retrouvent isolés dans la communauté, durant cette période de l'année.

Les membres du conseil de l'AFCHR ont laissé savoir, lors d'une réunion publique, la semaine dernière, que l'artiste Tina Roy était dans leur mire pour se rendre à Fort Simpson, si ces derniers acceptaient l'offre. En plus de cette artiste franco-ontarienne résidant à Yellowknife, l'AFCHR enverrait une de ses personnes ressources de la communauté de Hay River afin d'aller bâtir des relations plus solides avec les francophones de Fort Simpson. Ce spectacle figurerait comme une activité dans le cadre de leur projet de réseautage avec les autres francophones du sud du Grand lac des Esclaves. L'Association francophone de Fort Smith sera aussi approchée, dans la même optique.

Suivez le déroulement en cour de la cause opposant la commission scolaire au gouvernement territorial de la commission scolaire en direct sur Twitter à twitter.com/aquilonTNO

Éditorial

Deux causes, un principe central



Alain Bessette

Il y a un élément central à l'argumentation menée par la Commission scolaire francophone dans les deux poursuites intentées contre le gouvernement territorial : la question d'égalité de traitement.

Dans le cas de l'école Allain St-Cyr, le gouvernement parle de priorités. Je ne sais pas si les francophones sont moins prioritaires que les autres groupes ethniques ou linguistiques, mais il semble bien qu'on soit le seul groupe où ce ne soit pas prioritaire que l'école ait un gymnase et des classes de secondaire. En connaissez-vous beaucoup d'autres écoles sans gymnase? Moi non plus. Quel autre groupe linguistique pourrait se passer de classes pour y tenir les cours du secondaire?

La question d'égalité est définitivement la question centrale dans cette poursuite. On revendique simplement un traitement égal et équitable.

Dans le cas de l'école Boréale, là aussi il y a iniquité d'un groupe linguistique à l'autre. Les écoles anglophones peuvent sans vergogne recevoir les enfants ayants droit. Pas une seule directive ministérielle ne viendra les empêcher de faire cela et aussi de recevoir les montants nécessaires pour bâtir les écoles et les agrandissements. Mais voilà que l'école francophone se positionne contre cette hégémonie bien ancrée dans l'assimilation en offrant la possibilité à un certain nombre de non ayant droit de pouvoir s'inscrire à l'école francophone. Et là, ça ne va plus!

C'est malheureux quand on constate de façon aussi publique que le gouvernement traite ses groupes linguistiques selon des priorités si inégales. Le principe du « deux poids, deux mesures » ne devrait pas s'appliquer aux décisions gouvernementales et on espère que la cour en conviendra.



Le nouveau président, Justin Carey, est d'un dynamisme contagieux, il y a fort à parier que l'AFCHR sera très active au courant de l'année à venir! (Photo : Édith V-R)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet, Édith Vachon-Raymond
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486



Éducation

À l'ordre pour une seconde cause

Gestion scolaire pour la CSF et égalité des infrastructures pour l'école Boréale.

Maxence Jaillet

C'est le mardi 16 novembre que s'est ouvert le deuxième volet du long procès sur l'enseignement en langue française aux TNO qui a débuté au mois d'octobre au palais de justice de Yellowknife. La cause portée cette fois-ci devant la juge Louise Charboneau de la Cour suprême des TNO oppose la Commission scolaire francophone des TNO (CSF) et autres demandeurs contre le procureur général des Territoires du Nord-Ouest. Principalement, les deux parties s'affrontent pour vérifier la légitimité de la directive ministérielle introduite en juin 2008 par le ministère de l'Éducation ténois. La CSF estime que cette ordonnance, qui impute au ministre lui-même de décider qui peut être admis dans les deux écoles francophones, est une ingérence et une atteinte à leur pleine gestion scolaire. Pour le gouvernement territorial, cette mesure est nécessaire afin de limiter le nombre d'élèves de parents non ayants droit au sein de l'école Boréale, à Hay River, qui clame un manque d'espace depuis plusieurs années. Car outre la question de l'admission, c'est toute la question de l'égalité des infrastructures qui est également soulevée par les demandeurs de cette cause. C'est ce dossier qui rejoint le premier volet du procès entendu durant les trois dernières semaines à Yellowknife et qui impliquait l'Association des parents ayants droit de Yellowknife.

Le premier témoin appelé par les demandeurs a été Lorraine Taillefer, qui fut la première directrice de l'école Boréale, lors de sa création en 2001. Après avoir quitté Hay River en 2006, Mme Taillefer est maintenant la directrice générale de la Commission scolaire francophone du Yukon. L'essentiel de la preuve déposée par Mme Taillefer a porté sur les difficultés rencontrées par les francophones dans la mise en place d'une école dans cette collectivité, particulièrement avec les responsables de l'enseignement anglophone. Sous les questions de Me Lepage, l'avocat de la CSF, l'ancienne directrice a mentionné que pendant les quatre années avant la rentrée de septembre 2002, l'enseignement en français langue première se faisait au sein des installations anglophones. En 2002, l'école boréale intégrait quatre classes portatives presque désuètes, mais pouvait se targuer d'avoir enfin un environnement homogène francophone du niveau prématernel à la 5e année. Mme Taillefer a affirmé également qu'en 2005, lorsque le nouveau bâtiment considéré comme une école primaire fut construit, l'espace était déjà rempli par six classes de la francisation à la 8e année. Me Lepage a demandé à son témoin pourquoi ne pas avoir construit une école complète dès le début, ce à quoi Mme Taillefer a répondu : « Les négociations avec le gouvernement se basent sur des normes spécifiques. Il n'est pas possible de négocier pour les besoins futurs de la communauté, mais uniquement les besoins immédiats ».

Lors de son contre-interrogatoire, le procureur de la couronne, Me Faille, a fourni une lettre du ministère des Travaux publics adressée à la CSF mentionnant que le bâtiment construit en 2005 allait combler les besoins de la communauté francophone pour les dix prochaines années. Mme Taillefer a admis qu'il lui était impossible d'affirmer si une lettre officielle avait été envoyée au gouvernement pour réfuter cette affirmation. Poussée par les questions de Me Faille, Mme Taillefer a attesté qu'elle pensait que la politique d'admission mise en place à l'école Boréale était essentielle à la survie de l'école. Celle-ci diffère de l'autre école francophone située à Yellowknife par un seul critère : le droit d'accepter des élèves de parents non ayants droit jusqu'à une concurrence de 20 % de la totalité des étudiants. Une politique que l'ancienne directrice dit avoir toujours respectée. À la fin de son contre-interrogatoire, Me Faille a démontré que s'il prenait en compte le nombre d'élèves inscrits grâce à l'admission de leur frère ou sœur aîné, dont les parents n'étaient pas ayants droit, les élèves d'origine anglophone étaient de 34, en 2005, alors que l'école comptabilisait 40 élèves d'origine francophone.

Il est prévu que ce procès se déroule sur trois semaines. Le deuxième témoin appelé à déposer a été Michael St.John, parent d'élève de l'école Boréale et l'un des premiers (2001), et toujours actuel, commissaire de la CSF représentant Hay River.

Des voyages étudiants

Les francophones autour du globe

Les écoles francophones des Territoires du Nord-Ouest, l'école Allain St-Cyr de Yellowknife et l'école Boréale de Hay River, se préparent activement à leurs voyages scolaires qui auront lieu respectivement au Costa Rica et en Grèce, en 2011.

Édith Vachon-Raymond

À Yellowknife, une dizaine de jeunes s'envoleront vers le Costa Rica, au mois de mars prochain, pour deux semaines. Le voyage, à vocation humanitaire, amènera les jeunes de la 9e à la 12e année à faire du bénévolat dans un centre de la conservation de la faune et de la flore, selon une des participantes, Mikaela Smith.

Mikaela Smith est membre d'ASCADOS, tout comme les autres participants de ce voyage, et c'est notamment grâce à leur travail au sein de cette entreprise étudiante de l'ÉASC qu'ils réussissent à amasser leur objectif monétaire. La jeune fille, très excitée à l'idée de se rendre là-bas, a déjà amassé les 4000 $ nécessaires à chaque participant pour pouvoir se rendre dans ce pays d'Amérique centrale. Des collectes de fonds, des petits contrats étudiants et du bénévolat dans différents organismes leur ont permis, depuis la dernière année, de se rapprocher de leur objectif final : s'envoler pour le Costa Rica. « On travaille fort! », soutient la jeune fille.

Pourquoi le Costa Rica?

L'idée a été amenée par Amber O'Reilly, autrefois étudiante à l'ÉASC et ancienne présidente de Jeunesse TNO, qui a proposé que les étudiants se rendent dans un pays où ils pourraient faire du bénévolat plutôt que de réaliser leur voyage touristique habituel à Paris, en France.



C'est en mettant en relief l'histoire, la culture, les sites historiques, la musique, la nourriture et la géographie de la Grèce que Jill Bélanger a réussi à attiser l'intérêt de la majorité. (Photo : Édith V-R)

L'idée a plu. L'ÉASC a donc développé un partenariat avec Jeunesse Canada Monde, un organisme relevant de l'Agence canadienne de développement international du gouvernement du Canada, et elle se rendra au Costa Rica dans le cadre du programme Éduc-o-monde. Mme Yvonne Careen, directrice de l'ÉASC, et M. Bing Guthrie, un parent d'une des élèves participantes, seront de la partie lors de ce voyage humanitaire. Tous seront logés dans des familles d'accueil. D'après Mikaela, l'horaire aménagé pour ce travail alliera très bien le travail et les loisirs.

De leur côté, l'école Boréale a débuté son financement pour son voyage en Grèce qui se déroulera au cours de l'année scolaire 2011-2012. Des repas chauds sont offerts à l'école, un midi par mois, afin de ramasser des fonds pour la réalisation de ce voyage.

Initié par Mélanie Serurier (absente cette année et de retour l'an prochain), enseignante au secondaire, ce projet est présentement chapeauté par la directrice de l'établissement, Sophie Call, et l'enseignante de soutien, Mme Karen Wall. Le choix de l'école Boréale de se tourner vers la Grèce a, en fait, été réalisé grâce à un vote auprès des élèves. Mme Serurier avait demandé, l'an dernier, aux élèves de réaliser un travail de présentation sur un pays de leur choix. Ils ont ensuite voté entre eux afin d'élire le pays qui leur semblait le plus intéressant. C'est Jill Bélanger qui a présenté la Grèce, le pays choisi. La jeune fille explique : « Ce pays a beaucoup de choses à offrir, beaucoup d'activités. De plus, c'est très différent du Canada ». Elle s'est dite très heureuse que sa destination ait été choisie. Krista Painchaud, élève du secondaire, a affirmé être très excitée à l'idée de se rendre là-bas. Ayant déjà voyagé deux fois aux Philippines, une fois en Californie, avec sa famille, et s'étant déjà rendue une fois à New York, avec l'école, elle est impatiente de découvrir la Grèce. « Nous travaillons à organiser des collectes de fonds! », dit-elle avec engouement.

Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut

Volume 9, numéro 34 - 19 novembre 2010





Photo : Caroline Pelletier

ArcelorMittal veut acquérir Baffinland pour 433 millions

ArcelorMittal a déposé une offre d'achat de 433 millions de dollars à Baffinland, un projet minier de 4 milliards de dollars situé à Mary River, sur l'île de Baffin, à environ 1 000 km au nord-ouest d'Iqaluit. La banque d'investissement Jennings Capital Inc décrit Mary River comme étant «très probablement le dépôt de minerai de fer le plus sous-développé dans le monde. » L'offre de ArcelorMittal correspond à une offre de 1,10$ par action et représente une prime de 15,8% par rapport au cours de clôture du titre de vendredi dernier à la Bourse de Toronto. La firme a envoyé son offre détaillée aux actionnaires de Baffinland le 16 novembre, offre à laquelle ils auront 35 jours pour y répondre. Il y a un mois, le conseil d'administration de Baffinland a recommandé aux actionnaires de rejeter l'offre hostile de 80 cents par action de la Nunavut Iron Ore Acquisition.

Petites annonces communautaires

Soirée-bénéfice pour la maison de transition ILLAGIITTUGUT

Plusieurs artistes locaux tels Lucie Idlout, Michael Doyle, Emily Woods et Karen Mackenzie se succèderont sur scène afin d'amasser des fonds pour la maison de transition Illagiittugut le samedi 20 novembre dès 18h, à l'école Nakasuk. Billets au Arctic Ventures : 15$ ou à la porte : 20$

5 à 7 suivi d'un match d'improvisation

Le mercredi 24 novembre, dès 17h au Franco-Centre (#981). Activité gratuite réservée aux adultes

Assemblée générale annuelle du Toonik Tyme

Envie de vous impliquer dans l'organisation du festival Toonik Tyme 2010 ? Joignez-vous à nous le mercredi 1er décembre au Collège de l'Arctique, dès 17h30

Le Centre des visiteurs vous invite au cinéma

Chaque mardi, de 19h à 20h30, le Centre des visiteurs Unikkaarvik (#220) présente deux films sur le Nord. Le 23 nov. : « Netsilik Series : At the Winter Sea Ice Camp » et « Kitikmeot, Uvajuq : The Origin of Death ». Entrée gratuite.

Soirées badminton

Activité badminton organisée par le Résefan à tous les lundis, 19h30, au gymnase de l'école Joamie.

La communauté franco-nunavoise est dynamique : une étude le confirme

Caroline Pelletier

On se souviendra de la venue de chercheurs de l'Université de Moncton en 2008-2009 à Iqaluit, dans le cadre d'une recherche sur la vitalité des communautés francophones des trois territoires. Le document final publié au début novembre dresse un portrait sociolinguistique des trois communautés qui, quoiques différentes à plusieurs égards, ont des réalités semblables.

Ainsi, « la population francophone des territoires est peu nombreuse, mais concentrée, bien scolarisée, expérimentée, mobile, bilingue et très active sur le marché du travail. Comme les autres communautés francophones en situation minoritaire, elle tend à moins employer le français dans des unions souvent exogames et sur un marché du travail surtout anglophone », notent Anne Robineau et Christophe Traisnel de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML).

Pour mener cette vaste étude commandée conjointement par le Commissariat aux langues officielles et les Programmes d'appui aux langues officielles de Patrimoine canadien, les deux chercheurs se sont rendus au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Que ce soit du côté de Whitehorse, de Yellowknife ou encore à Iqaluit, ils se sont rendus dans les trois capitales des territoires nordiques plus d'une fois afin, d'une part, réaliser des entrevues avec les acteurs clé des milieux francophones, et d'autre part, pour participer à la vie culturelle et associative de ceux-ci.

Souvent méconnue, cette francophonie boréale allait pouvoir utiliser les résultats de l'étude pour « déterminer les facteurs qui favorisent ou entravent la vitalité des francophones des territoires » et plus encore, pour « proposer des pistes d'action qui pourraient guider aussi bien les institutions territoriales et fédérales que les organismes communautaires afin d'appuyer cette vitalité ». Tels étaient les objectifs de l'étude dirigée par Robineau et Traisnel.

Petites et souvent dotées de moins de ressources, financières comme humaines, les communautés francophones nordiques font face à de nombreux défis, qui demeurent souvent une question de survie.

Le Nunavut en bref

Lutte à l'alcool et aux drogues illégales

La Gendarmerie royale du Canada tente de mettre un frein au flot de drogues illégales et d'alcool qui entrent au Nunavut et au Nunavik, en resserrant la surveillance des colis acheminés par Postes Canada. Des enquêteurs de la police et de la poste ont effectué des saisies de drogues et d'alcool pour une valeur de 800 000 $, lesquels étaient destinés à 14 municipalités nordiques. Les colis ont été saisis dans un centre de tri de Montréal entre le 25 et le 28 octobre dernier. Ils contenaient de la marijuana, de la résine de cannabis, de la cocaïne, de l'huile de marijuana et de l'alcool de contrebande. La GRC estime que les drogues et l'alcool étaient destinés à la revente dans ces communautés du Nord.

La mairesse d'Iqaluit démissionne

La semaine dernière, la mairesse d'Iqaluit, Elisapee Sheutiapik, remettait sa démission au Conseil de Ville. Elle quittera officiellement ses fonctions le 13 décembre prochain, alors que se tiendront des élections partielles dans la capitale nunavoise. Sa décision intervient à un moment où elle est à revoir ses objectifs et ses engagements. Sheutiapik, était maire d'Iqaluit depuis 2003 et a été très active dans les affaires municipales au Nunavut ainsi qu'au Canada. Elle a été présidente de l'Association des municipalités du Nunavut et est actuellement présidente du Pauktuutit Inuit Women of Canada, un organisme national.

CanNor investit dans les entreprises du Nunavut

Ce sont 88 648 $ qui seront investis par le fédéral dans la création d'un atelier et d'un guide sur la préparation aux salons professionnels. Ces outils destinés aux entreprises ont été conçus et seront offerts par la Chambre de commerce de la région de Baffin. Cela permettra de s'assurer que les petites et moyennes entreprises nunavoises ont tous les outils de marketing nécessaires et sont bien préparées pour assister à des salons professionnels dans le territoire, au Canada ainsi qu'à l'étranger.

Le Nunavoix



Adresse : C.P. 1799 Iqaluit, NU, X0A 0H0
Tél. : (867) 979-4606 poste 24
Téléc. : (867) 979-0800
Courriel : cpelletier@nunafranc.ca

Rédactrice en chef :
Caroline Pelletier

Le Nunavoix est un journal hebdomadaire réalisé par Nunafr@nc communications et est distribué grâce à l'aimable collaboration de L'Aquilon.

Pour collaborer au Nunavoix en tant que journaliste ou photographe ou pour inscrire vos activités dans nos petites annonces communautaires, veuillez communiquer avec nous au (867) 979-4606 poste 24.

Découvrez-nous sur le web :
www.lenunavoix.ca



Votre santé d'abord...
en français encore mieux!

Soyez la personne qui sauve une vie

Le mois de novembre est le mois de la RCR ou réanimation cardio-respiratoire. Chaque année, des milliers de Canadiens meurent d'un arrêt cardiaque parce qu'ils n'ont pas reçu assez rapidement les soins médicaux nécessaires. Soixante-dix pour cent des arrêts cardiaques surviennent à domicile, cependant seulement une personne sur sept sait comment effectuer la RCR. Or une étude déterminante (*New England Journal of Medecine*) a révélé que la RCR pratiquée par des citoyens peut presque quadrupler le taux de survie. La connaissance de ces simples techniques peut faire toute une différence entre la vie et la mort d'un de vos proches.

En effet, les dommages permanents au cerveau peuvent survenir entre quatre et six minutes après l'arrêt respiratoire, mais le temps que prend l'ambulance pour arriver sur les lieux est en moyenne de neuf minutes dans les grands centres urbains. La RCR qui est effectuée immédiatement après un arrêt cardiaque peut doubler les chances de survie d'une personne. Puisque la plupart des arrêts cardiaques se produisant hors d'un hôpital surviennent à domicile, la reconnaissance rapide d'une urgence cardiaque par un membre de la famille, l'accès rapide à un soutien médical (appeler le numéro d'urgence de votre région, attention le 911 n'est pas actif dans les TNO) et l'administration rapide de la RCR par des citoyens sont essentiels pour sauver des vies. La majorité des victimes d'un arrêt cardiaque ne bénéficient pas de la RCR pratiquée par des citoyens et un grand nombre de vies pourraient être sauvées si celle-ci était administrée avant l'arrivée des services médicaux d'urgence. La RCR est facile à apprendre et cela ne prend que quelques heures.

Sauriez-vous comment réagir lorsqu'une situation d'urgence survient? Les cours de RCR fournissent les compétences nécessaires pour savoir :

- Comment RECONNAÎTRE une situation d'urgence imminente.
- Les facteurs de RISQUE de maladies cardiovasculaires et l'importance d'adopter un mode de vie sain.
- Comment RÉAGIR rapidement en appelant les secours médicaux et comment aider en attendant l'arrivée de l'ambulance.
- Comment RÉAGIR à diverses situations d'urgence, notamment à une crise d'asthme, à une noyade, à un étouffement, à une urgence diabétique, à une crise d'épilepsie, etc.
- Comment RÉANIMER une personne ou effectuer la RCR.

Vous pouvez recevoir cette formation en contactant la Croix-Rouge ou l'Ambulance St-Jean de votre région. Le Réseau TNO santé organise également ces cours en français en collaboration avec les organismes cités. Le cours comprend également une formation sur l'utilisation du défibrillateur externe automatisé (DEA). De plus, nous offrons le cours Gardiens avertis pour les plus jeunes (12 ans et plus). **Soyez la personne qui sauve une vie!**

Source : www.croixrouge.ca : Novembre est le mois de la RCR 2010

Le logement abordable

Plus qu'un simple toit

Partout au Canada, le logement abordable répond à un besoin essentiel – le besoin d'un chez-soi sûr, stable et convenable pour les familles et les individus. Mais le logement abordable est plus qu'un simple toit : il fait de nos collectivités des lieux où il fait bon vivre, travailler et s'épanouir.

Ce type de logement bénéficie principalement aux occupants eux-mêmes, mais comporte des avantages variés et considérables pour l'ensemble de la collectivité.

Les ensembles de logements abordables permettent aux collectivités d'utiliser plus efficacement les terrains et les infrastructures. La Ville d'Ottawa, par exemple, a collaboré avec le propriétaire d'une maison individuelle située sur un lot double afin d'y bâtir un ensemble intercalaire de trois étages comptant huit logements. Cet effort s'inscrivait dans la politique de densification adoptée par la ville et a permis de produire des logements locatifs abordables à l'intention des étudiants et des travailleurs à faible revenu du quartier. Cinq ans plus tard, les loyers sont toujours modiques.

Il est possible de récupérer des bâtiments existants pour les transformer en logements abordables, au lieu de les voir disparaître sous le pic des démolisseurs. Convertir un bâtiment excédentaire ou vacant comporte plusieurs avantages : maximisation de l'utilisation des infrastructures, coûts souvent moindres comparativement à la construction neuve et maintien du caractère distinct du quartier. L'ensemble Îlot Saint-Mathias, à Jonquière au Québec, constitue un bon exemple : une ancienne école bâtie pendant la Seconde Guerre mondiale a été convertie en ensemble résidentiel, ce qui a augmenté l'offre de logements à prix modique tout en préservant un élément du patrimoine architectural de la ville.

Pour les occupants eux-mêmes, le logement abordable signifie souvent plus qu'un simple abri – il leur permet d'accroître leur autonomie, il leur ouvre des perspectives et il leur donne de l'espoir en l'avenir. À Charlottetown, les parents d'adultes fonctionnels ayant un handicap intellectuel se préoccupaient du manque d'options résidentielles pour leurs enfants. Ceux-ci pouvaient vivre de manière autonome, mais avaient besoin d'un peu d'aide dans leurs activités quotidiennes. Les parents ont créé une société sans but lucratif, Life Bridge Inc., afin de construire un ensemble de 12 logements en milieu de soutien. Life Bridge Inc. a aussi collaboré avec des groupes locaux pour trouver de la formation professionnelle et des possibilités d'emploi pour les résidents, ce qui leur permet de s'épanouir au sein de la collectivité.

À Edmonton, l'organisme sans but lucratif Women Building Futures (WBF) a pu atteindre un certain nombre d'objectifs avec un seul projet. La rénovation d'un entrepôt à Edmonton lui a permis de produire 42 logements abordables et de fournir des possibilités de formation à des femmes attirées par des carrières dans la construction et dans les industries pétrolière et gazière. La décision de rénover au lieu de construire a réduit les coûts, et WBF a pu offrir de la formation en cours d'emploi sur le chantier de rénovation.

Partout au Canada, des collectivités bénéficient de multiples façons des initiatives visant à créer des logements abordables. Les individus et les organismes locaux sont au cœur de ces efforts, mais la SCHL est là pour les épauler.

L'équipe d'experts de la SCHL transmet ses connaissances directes des approches qui ont été mises en œuvre par des entreprises privées, le secteur sans but lucratif et les municipalités afin de produire des logements abordables d'un bout à l'autre du Canada. En plus d'apporter son expertise aux projets individuels, la SCHL peut aider à déterminer si un projet de logement est viable financièrement et à repérer les ressources et les partenaires possibles. Enfin, la SCHL est une source de renseignements sur les initiatives qui ont fait leurs preuves.

Pour savoir comment faire participer un expert de la SCHL à votre projet, ou pour en apprendre davantage sur les personnes et les initiatives que soutient la SCHL, consultez le www.schl.ca/logementabordable.

Réunion mensuelle de la CSF TNO

La CSF TNO donne son appui à la FFT

Lors de sa dernière réunion publique, lundi le 15 novembre dernier, la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSF TNO) a donné son approbation à la demande d'appui de la Fédération franco-ténoise (FFT) à son plan de développement global.

Édith Vachon-Raymond

Lundi soir dernier, la réunion a été ouverte avec une présentation de M. Francis Lemieux, directeur général de la FFT. Ce dernier a présenté le plan de développement global (PDG) de la FFT, qui vise la période 2010-2015. L'adoption de ce plan est prévue par la FFT pour la fin du mois de novembre, lors de leur assemblée générale annuelle. « L'objectif, c'est de se serrer les coudes autour d'un document commun », a expliqué M. Lemieux en rappelant que la majorité des organismes francophones des TNO ont été présents lors des différentes rencontres et discussions concernant l'élaboration de ce plan quinquennal.

Si, au départ, certains commissaires ont formulé quelques inquiétudes quant à l'appui de la CSF TNO pour ce PDG, c'est finalement à l'unanimité que cet appui a été approuvé. « Il n'y a rien de politique. C'est simplement si l'occasion se présente, aux organismes francophones, de travailler sur des projets qui permettent de renforcer ces piliers-là comme il les appellent, ces axes-là, on s'engage à essayer de le faire », ajoute M. Philippe Brûlot, directeur général de la CSF TNO, pour justifier cet appui. Les piliers du PDG se divisent en quatre : la population, les instances, la culture et l'appartenance ainsi que le leadership et la capacité organisationnelle. « Nous ne sommes pas membres de la FFT, mais on veut quand même communiquer avec [elle] », a, quant à elle, exprimé la présidente de la CSF TNO, Suzette Montreuil, en réunion.

Des initiatives conjointes entre la FFT et la CSF TNO sont d'ailleurs déjà en branle avec, entre autres, un projet de festival de pêche à Hay River. Celui-ci sera organisé de concert par les deux organisations, sous l'initiative du francophone Stéphane Millette, coordonnateur de la programmation autochtone à l'école Boréale. Le projet est en attente d'approbation auprès du ministère du Patrimoine canadien. « On partage une expertise », soutient M. Lemieux en se référant aux forces complémentaires des deux organisations.

Outre ce point, la CSF TNO a discuté de la possibilité que les commissaires régionaux rencontrent les parents de leurs écoles afin de discuter l'élaboration du plan stratégique de la commission scolaire. La politique concernant la révision de ce plan a aussi provoqué de vives discussions. Il a aussi été question de la politique concernant les surplus et les déficits des deux écoles francophones, à la fin de l'année. Des décisions seront encore à prendre au cours des prochains mois, au sujet de ces deux politiques.



Le jour du Souvenir

À Yellowknife, c'est la filiale 164 de la Légion royale canadienne qui a organisé les célébrations du 11 novembre dans la capitale ténoise. Deux pelotons ont paradé dans les rues du centre-ville avant de marquer un arrêt devant le Cénotaphe, le monument commémoratif de guerre situé devant les bureaux de la Gendarmerie royale. Après avoir déposé une dizaine de couronnes fleuries, les militaires ont continué la commémoration de tous les vétérans canadiens dans un gymnase de la ville. Le lieutenant Sandra Lévesque explique que chaque année les forces canadiennes commémorent le 11 novembre afin de rendre hommage à tous les vétérans des forces armées qui ont servi dans les différents conflits auxquels le Canada a pris part. « Que ce soit la Première, la Seconde guerre mondiale, la guerre de Corée, l'intervention en Bosnie-Herzégovine ou encore en Afghanistan, les forces canadiennes se sont battues pour maintenir les libertés et assurer un avenir meilleur. Cette commémoration c'est pour rendre hommage aux vétérans qui y ont perdu la vie, aux vétérans qui sont de retour au pays, qu'ils aient 26, 30 ou 82 ans », indique l'officier d'affaire publique qui note la solidarité au sein des troupes.



AVIS PUBLIC
AUDIENCE SUR LA CONFORMITÉ

La Commission des licences d'alcool des Territoires du Nord-Ouest tiendra une audience sur la conformité à Yellowknife, aux TNO, concernant 4912 NWT Ltd., faisant affaire sous le nom de The Explorer Hotel – Trader's Grill, licence n° 2010-B-19.

Yellowknife Inn
Salle Copper
le 24 novembre 2010
à 9 h

Toute personne intéressée peut assister à cette audience.



AVIS PUBLIC
AUDIENCE SUR LA CONFORMITÉ

La Commission des licences d'alcool des Territoires du Nord-Ouest tiendra une audience sur la conformité à Yellowknife, aux TNO, concernant 1190879 Alberta Ltd., faisant affaire sous le nom de Gold Range Hotel, licence n° 2010-A-31.

Yellowknife Inn
Salle Copper
le 26 novembre 2010
à 9 h

Toute personne intéressée peut assister à cette audience.



AVIS PUBLIC
AUDIENCE SUR LA CONFORMITÉ

La Commission des licences d'alcool des Territoires du Nord-Ouest tiendra une audience sur la conformité à Yellowknife, aux TNO, concernant 953685 NWT Ltd., faisant affaire sous le nom de Sam's Monkey Tree Pub, licence n° 2010-A-25.

Yellowknife Inn
Salle Copper
le 25 novembre 2010
à 9 h

Toute personne intéressée peut assister à cette audience.

Petites annonces

Curves

Recherche entraîneurs de circuit/réceptionniste
Si vous avez beaucoup d'énergie, une personnalité extravertie et une passion pour la mise en forme faites parvenir votre CV à : yellowknifecurves@gmail.com Ou présentez-vous chez Curves Avant le 5 octobre 2010. Emploi à temps partiel.

Chambre à louer

Chambres meublées (avec lit double, télé, commode).
Libres : 1er décembre et 1er janvier.
Laveuse-sécheuse. Internet non inclus.
À deux pas de la piscine Ruth Memorial.
Transport matinal vers le centre-ville possible.
Non allergique aux chats. Non fumeur.

Secteur Lanky Court. 650 $ par mois.
Annie 920-0359 après 18h00.

Travail à temps partiel

Recherche gardienne qui serait disponible à tous les jours pour venir chercher nos enfants (Pré-maternelle et 1ère année) à 3 :15- 3 :30PM et les garder chez elle ou chez nous jusqu'à notre retour du travail (retour +/- 5 heures). Si intéressée, veuillez contacter Julie au 765-0054.

Astrologie/horoscope

15 MINUTES GRATUITES au 1-866-9MEDIUM. *CONNEXION MEDIUM* la référence en voyance pour des milliers de Québécois satisfaits. 2.59$/min www.ConnexionMedium.ca 1-900-788-3486, #83486 Fido/Rogers/Bell, 24h/24 7j/7

Cours d'anglais

La Fédération Franco-Ténoise recherche un professeur pour donner des cours d'anglais à des francophones au Service Immigration.
Pour plus d'informations, contactez Vincent Méreau au 867-920-2919 poste 255.

Services légaux

Si vous desirez obtenir des services légaux en francais : Matte Legal Services est une firme d'avocat qui offre des services en français. Matte Legal Services est situé à Fort Simpson. Boîte Postale 124, Suite 158, 9925-102 Avenue, Fort Simpson NT X0E 0N0
Tél. : 1 867 695 3388 Fax : 1 867 695 3389. Courriel rockmatte@gmail.com

Bénévoles recherchés

Radio Taïga est constamment à la recherche de bénévoles pour prendre part aux activités de la radio : animation radiophonique, technicien en radio, levée de fonds, aide à la librairie de CD, etc. Il s'agit d'une excellente occasion d'apprendre les rudiments du fonctionnement d'une radio. Au besoin, une formation est offerte. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Rudy au 766-5172.

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1-800-267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Le Canadien de Montréal

Des résultats surprenants



Alain Bessette

La semaine dernière, j'entrevoyais une semaine pénible pour le Canadien qui devait affronter des clubs comme Vancouver, Boston et Philadelphie. Le club ne sortait-il pas d'une séquence de trois défaites en quatre matchs? Une semaine plus tard, je suis totalement épaté par la fiche de l'équipe en quatre matchs : quatre victoires dont deux par blanchissage. Une récolte de huit buts en avantage numérique doit être soulignée. Ça semble enfin débloquer.

La seule ombre au tableau durant cette semaine, c'est la blessure au genou droit subie par le défenseur étoile Andrei Markov. C'est le même genou qu'il s'était fait opérer le printemps dernier.

Jouer à la hauteur de son contrat

Durant la saison morte, deux joueurs ont signé de nouveaux contrats, Price et Plekanec. Le contrat de deux ans de Price (2,5 et 3 millions) était le plus préoccupant en début de saison. Price allait-il être en mesure de rebondir de sa misérable saison de l'an dernier? De plus, avec le départ du héro incontestable des séries de l'an dernier, Halak, le Canadien pouvait-il se permettre une autre saison à développer son gardien du futur?

Je n'ai pas beaucoup écrit sur le sujet de Price, car j'ignorais totalement ce qu'il pouvait offrir. Avec plus d'un cinquième de la saison écoulée, on peut maintenant dire que Price est une bonne aubaine et qu'il surpasse mes attentes. La dernière semaine, contre au moins trois fortes équipes, il a maintenu une moyenne de buts alloués par matchs de 0,75, un pourcentage d'arrêt de 97,9 % et a obtenu deux victoires par blanchissage sur ses quatre victoires.



C'est lui qui affiche le plus grand nombre de victoires (11) parmi les gardiens de la ligue. Il est cinquième parmi les gardiens réguliers pour sa moyenne de buts alloués avec 2,05 ainsi que pour le pourcentage d'arrêts (93,0 %). Il est aussi sur un pied d'égalité au deuxième rang pour le nombre de blanchissage avec… Jaroslav Halak. Il est aussi le gardien de la ligue qui a disputé le plus de matchs (17) n'ayant sauté son tour qu'à une seule occasion.

L'autre joueur qui a reçu un très bon contrat d'une valeur de 5 millions par année, Tomas Plekanec, participe aussi activement aux succès de l'équipe. Lors de la dernière semaine, le joueur de centre a obtenu deux buts et six passes, sans compter sa très grande efficacité dans son jeu défensif.

Il figure au treizième rang des marqueurs du circuit avec une récolte de sept buts et 13 passes (20 points). Fait à noter, six de ses sept buts ont été marqués à forces égales. Plekanec doit améliorer une seule facette de son jeu : son efficacité dans le cercle des mises en jeu. Il n'a remporté que 47,4 % de ses mises en jeu.

Le rendement de Price et de Plekanec, depuis le début de l'année, explique sans le moindre doute la position très avantageuse du club au classement, soit troisième dans l'Est et premier de sa division, avec six points d'avance sur Boston (qui a trois matchs en main) et Ottawa.

Littérature

En bas : au Nord

René Fumoleau, fabuleux gamin octogénaire, lance un nouveau recueil de photographies.

Les gens du Nord aiment René Fumoleau.

On en a eu la preuve le 6 novembre, alors que plus d'une centaine de résidents de Yellowknife et d'ailleurs se sont déplacés au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles, où avait lieu le lancement du nouveau livre du photographe, poète, conteur et historien.

Après les éloges d'usage, un René Fumoleau recourbé par les années, mais toujours espiègle, gamin presque, est monté sur l'estrade et à fait ce qu'il fait le mieux : raconter. La salle, pleine à craquer, buvait littéralement les paroles du prêtre oblat retraité, établi aux Territoires du Nord-Ouest en 1953, et, accessoirement, légende vivante.

Et le voilà qui lance une de ces perles d'humour narquois qui le rendent si sympathique et pénétrant à la fois. « Quand je suis venu aux Territoires du Nord-Ouest pour la première fois [en bateau! NDLR], à Montréal ils m'ont dit "Tu te rends tout là-haut dans les Territoires du Nord-Ouest"; à Winnipeg, "vous allez remonter le Mackenzie"; à Edmonton, "vous verrez, c'est encore loin avant d'arriver en haut, au Nord"; à Fort Chipewyan "je ne suis jamais descendu aussi bas dans le Nord"; à Fort Providence "il faut aller encore plus bas"; et finalement à Fort Good Hope, "voilà, vous avez descendu jusqu'à nous". » Et c'est pour ça que le cruciverbiste favori de *L'Aquilon*, à qui les Dénés ont enseigné que la géographie n'était pas qu'une affaire de mappemonde, a intitulé son plus récent bouquin *Down North*.



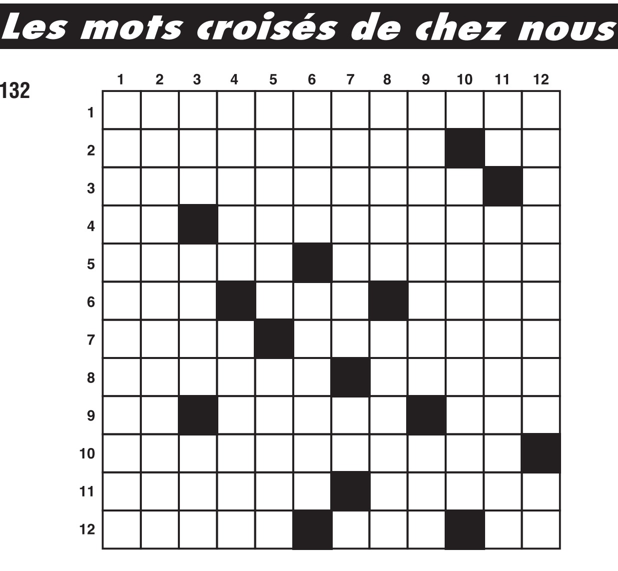
À la fin de cette scéance de signature, Réné Fumoleau a accepté de poser avec les dernières personnes qui lui ont demandé de dédicacer AU NORD. L'auteur avait mal à la main droite à force de signer ses livres en français ou en anglais. (Photo : Maxence Jaillet)

Publié simultanément en français sous le titre plus universel *Au Nord – Vie des Dénés, Terres des Dénés*, il s'agit du second ouvrage de photographie de René Fumoleau et le premier à paraître depuis un quart de siècle. Une centaine de diapositives sélectionnées parmi les quelque 14 000 cadres tirés par Fumoleau entre 1960 et 1994 ont été restaurées et numérisées – merci Norman Glowach! – pour ce livre de peu de mots et de beaucoup d'émotions.

Depuis le milieu des années 1990, René Fumoleau, qui porte ses 84 ans avec élégance, a cessé de prendre des photos. Il n'a cependant pas arrêté de consulter les caisses d'images qu'il a généreusement cédées aux archives territoriales. Comme bénévolat, il se rend aux archives – une bonne trotte depuis Lutsel'ke! – et il identifie les visages que son appareil-photo a immortalisés. « Un travail d'une valeur historique incalculable », assure la directrice du musée, Barb Cameron, qu'on croit sur parole.

Détail important : le photographe voulait que ce *coffee-table* ait une circulation la plus grande possible, et donc qu'il se détaille à un prix abordable, chose rarissime pour ce genre mi-livre, mi-œuvre d'art. Grâce à la Denendeh Corporation qui, dans les mots de René Fumoleau, « ne m'a pas seulement ouvert la porte, mais aussi le portefeuille », le bel objet peut être à vous pour si peu qu'une trentaine de dollars. Et voilà pour la délectation des masses.

Le lancement coïncidait avec le vernissage de l'exposition Beauté des saisons consacrée à l'œuvre photographique du Franco-Ténois. L'exposition, qui comprend notamment le Pentax avec lequel l'artiste a tiré ses indémodables clichés, est présentée au musée Prince-de-Galles jusqu'en mai 2011. Allez donc faire un tour.



PROBLÈME NO 132

HORIZONTALEMENT

1- Prophétie rabâchée et pompeuse.
2- Dont les symptômes ou les manifestations se succèdent sans interruption. – Négation.
3- Vérification d'une coupe de bois.
4- Doublée. – Qui est inspiré par une audace extrême.
5- Ancêtre des Atrides. – Sortes.
6- Compositeur russe (1835-1918). – Pièce de cinq centimes. – Semblables.
7- Sporange des mousses. – Renfermai.
8- Affluent de la Loire. – Avait l'audace.
9- Carte à jouer. – Vent assez fort. – Baie des côtes de Honshû.
10- Action de mouiller (pl.).
11- Se dit des galères à bord desquelles embarquait le roi. – Transformées en.
12- Crochets. – Sentence historique. – Gamme.

VERTICALEMENT

1- Langue parlée seulement à l'intérieur d'une communauté.
2- Tendances à prendre des décisions hâtives et irréfléchies.
3- Imitation de métaux. – Rocade. – Vêtement féminin.
4- Esclave. – S'engage dans une voie.
5- Butées. – Surfaces circulaires.
6- En outre. – Décorais.
7- Ville des Pays-Bas. – Pronom neutre anglais.
8- Se révèle. – Peintre italien (1461-1521).
9- Dans le cours même de la séance (pl.). – Qui est dépassé.
10- Voleur.
11- Indéfini. – En parlant d'un animal, qui a été longtemps couru, s'arrêter par lassitude.
12- Exige, réclame. – Personnel.

RÉPONSE DU NO 131

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	U	T	H	E	N	T	I	F	I	E	R
2	U	R	A	E	T	E	■	R	E	N	T	E
3	T	O	U	L	O	U	S	E	■	O	H	E
4	O	B	■	A	L	F	E	N	I	D	E	■
5	D	I	G	N	E	■	M	I	N	O	R	E
6	E	L	U	T	■	M	E	S	T	R	E	S
7	R	I	S	■	P	A	L	M	E	E	■	Q
8	I	N	T	A	I	L	L	E	R	■	B	U
9	S	E	A	T	T	L	E	■	P	O	L	I
10	I	■	T	A	R	E	■	S	O	R	E	S
11	O	D	I	L	E	■	G	I	L	E	T	S
12	N	E	F	A	S	T	E	■	A	S	S	E



SEMAINE DU 21 AU 27 NOVEMBRE 2010

Bélier

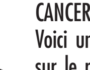
BÉLIER
Vous avez des choses urgentes à régler et vous savez très bien le faire. Vous êtes dans une période où les gens ont confiance en vous. Vous ne voulez pas les décevoir et vous avez raison d'agir ainsi.



TAUREAU
Vous êtes sur le point de vraiment mieux vivre votre vie à deux. Cela vous apportera un grand bonheur. Ne soyez pas négligent en ce qui a trait à vos sentiments car vous pourriez le regretter.



GÉMEAUX
La planète Mars fait que vous avez beaucoup de choses à faire comprendre aux autres dans le domaine professionnel. Cela peut devenir très exigeant. Vous avez une grande capacité d'organisation.





CANCER
Voici une semaine qui vous apporte beaucoup sur le plan humain. Vous savez ce qui compte pour vous sur le plan affectif. Plus que jamais, vous êtes sûr de vous. Vos paroles sont capitales pour la personne qui vous aime.



LION
Vous avez besoin d'avoir la sensation que vous pouvez réaliser ce qui est primordial pour votre épanouissement professionnel. Évitez de vous disputer avec les gens que vous aimez.

Vierge

VIERGE
Vous êtes dans une période qui demande beaucoup d'exactitude dans vos paroles et vos actes. Vous ne devez pas être trop difficile envers les autres. Cela serait une erreur et vous auriez à le comprendre assez rapidement.

Balance

BALANCE
Vous vivez une grande satisfaction en ce qui a trait à votre travail. La planète Jupiter vous offre des nouvelles façons de mettre en évidence ce que vous pouvez accomplir. Cela est une bonne chose.



SCORPION
Vous êtes très fier de tout ce que vous faites. La planète Pluton fait que vous avez à vivre des choses qui seront pendant longtemps très déterminantes dans votre vie. Cela vous apportera une forme de stabilité morale.



SAGITTAIRE
Vous êtes sur le point de réussir dans des situations où autrefois tout vous semblait compliqué. Le Soleil fait que vous êtes très apprécié de la part des gens qui sont près de vous. Cela embellit énormément votre vie.



CAPRICORNE
Vous êtes capable de très bien agir à propos de vos amitiés. Présentement, vous vivez des choses qui vous apportent énormément d'interrogations. Plus rien ne semble être comme cela était dans le passé.



VERSEAU
Vous avez une grande force morale. Vous êtes capable de connaître le bonheur au plan humain. Cela vous apprend beaucoup sur votre existence, et vous en êtes heureux.



POISSONS
Vous êtes capable de mieux faire valoir ce qui compte beaucoup pour vous. Cela concerne votre vie conjugale. Vous avez l'impression de renaître après de grands moments de silence. Soyez reconnaissant envers la vie.